

**Groupe d'experts gouvernementaux  
des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

18 mai 2011  
Français  
Original: anglais

---

**Deuxième session de 2011**

Genève, 28 mars-1<sup>er</sup> avril 2011

Point 10 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport d'activité**

## **Rapport d'activité**

1. À la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 25 et 26 novembre 2010, les Hautes Parties contractantes ont décidé ce qui suit, comme indiqué au paragraphe 35 du rapport final de la Réunion (CCW/MSP/2010/5):

«Le Groupe d'experts gouvernementaux se réunira du 21 au 25 février, du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril et du 22 au 26 août 2011.

Le Groupe d'experts gouvernementaux mènera des travaux préparatoires en vue de la quatrième Conférence d'examen, sous la responsabilité générale du Président désigné.

Le Groupe d'experts gouvernementaux continuera de négocier, en s'appuyant sur le document<sup>1</sup> soumis par le Président, portant sur un projet de protocole relatif aux armes à sous-munitions, et en tenant compte d'autres propositions antérieures, présentes et futures émanant des délégations visant à formuler une recommandation pour examen par la quatrième Conférence d'examen, pour traiter d'urgence la question de l'impact humanitaire des armes à sous-munitions tout en assurant un équilibre entre les considérations militaires et les considérations humanitaires. Les travaux du Groupe seront appuyés par des experts des questions sur lesquelles portent les négociations.

Le Groupe d'experts gouvernementaux fera rapport à la quatrième Conférence d'examen.».

2. Comme indiqué au paragraphe 36 de son rapport final (CCW/MSP/2010/5), la Réunion des Hautes Parties contractantes a décidé que la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention se tiendrait du 14 au 25 novembre 2011.

---

<sup>1</sup> Document CCW/GGE/2010-II/WP.2.

3. Comme indiqué au paragraphe 39 de son rapport final (CCW/MSP/2010/5), la Réunion des Hautes Parties contractantes a décidé de désigner M. Gancho Ganey, Ambassadeur de Bulgarie, comme Président de la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention qui se tiendrait en 2011 et a nommé le Ministre Jesus S. Domingo, des Philippines, comme Président du Groupe d'experts gouvernementaux.
4. La deuxième session de 2011 du Groupe d'experts gouvernementaux s'est tenue à Genève du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011.
5. Les États parties à la Convention dont le nom suit ont participé aux travaux du Groupe: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Lituanie, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).
6. Deux États signataires de la Convention – l'Égypte et le Nigéria – ont également participé aux travaux du Groupe.
7. Les États ci-après, qui ne sont pas parties à la Convention, ont participé aux travaux du Groupe en qualité d'observateurs: Azerbaïdjan, Bahreïn, Gambie, Ghana, Haïti, Indonésie, Iraq, Koweït, Liban, Myanmar, Namibie, Thaïlande et Zambie.
8. Des représentants du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Service de la lutte antimines de l'ONU ont pris part aux travaux du Groupe.
9. Des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont participé aux travaux du Groupe, ainsi que des représentants du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) et de l'Union européenne.
10. Étaient également représentées les organisations non gouvernementales dont le nom suit: Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) (Handicap International, Human Rights Watch, IKV Pax Christi, Landmine Action et Norwegian People's Aid).
11. Le 28 mars 2011, la deuxième session de 2011 du Groupe d'experts gouvernementaux a été ouverte par le Président, le Ministre Jesus S. Domingo, des Philippines. Celui-ci était secondé par les collaborateurs de la présidence, à savoir M. Philip Kimpton (Australie), M<sup>me</sup> Anesa Kundurović (Bosnie-Herzégovine) et le lieutenant-colonel Jim Burke (Irlande). M. Bantan Nugroho, Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention au Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement, a fait office de secrétaire du Groupe.
12. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 28 mars 2011, le Groupe a confirmé son ordre du jour tel qu'il avait été adopté à la première session du Groupe (CCW/GGE/2011-I/4, annexe I). Il a également reconduit le Règlement intérieur tel qu'il avait été adopté et appliqué à la troisième Conférence d'examen (CCW/CONF.III/11, Part III) et a adopté son programme de travail, tel qu'il est reproduit dans l'annexe I du présent document.
13. À la même séance plénière, les États ci-après ont participé à un échange de vues général: Allemagne, Autriche, Croatie, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Israël,

Lituanie, Mexique, Norvège, Portugal, République de Corée et Suisse. Le PNUD, la CMC et Human Rights Watch ont aussi participé à cet échange.

14. Le Groupe a tenu des séances plénières et des réunions informelles et a examiné les documents CCW/GGE/2011-II/2 et CCW/GGE/2011-II/CRP.1, mentionnés à l'annexe II. Ces documents peuvent être consultés à partir du Système de diffusion électronique de l'ONU (<http://documents.un.org>), ainsi que sur le site Web de la Convention (<http://www.unog.ch/disarmament/CCW>).

15. Le Groupe d'experts gouvernementaux a entendu des exposés de l'Allemagne, sur la mise en pratique des critères de la Convention sur les armes à sous-munitions; de l'Ukraine, sur les incidences que le projet de protocole VI à la Convention sur certaines armes classiques pourrait avoir sur les capacités de défense de l'Ukraine; et de l'organisation Norwegian People's Aid, sur les taux de défaillance et les dispositifs d'autodestruction des sous-munitions utilisés comme base du contrôle légal (enseignements tirés du rapport M85).

16. Conformément aux décisions prises par la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention en 2010, le Groupe d'experts gouvernementaux a consacré une partie de ses travaux, durant ses séances plénières des 30 et 31 mars 2011, à l'examen des préparatifs de la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention. Au cours de ces séances, présidées par le Président désigné de la quatrième Conférence d'examen, M. Gancho Ganev, Ambassadeur de Bulgarie, les participants ont examiné un document présenté par le Président désigné intitulé «Projet de document final de la quatrième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination» et publié sous la cote CCW/GGE/2011-II/3.

17. À sa dernière séance plénière, tenue le 1<sup>er</sup> avril 2011, le Groupe d'experts gouvernementaux a examiné le rapport de son Président.

18. Ainsi que la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention l'a décidé en 2010, le Groupe d'experts gouvernementaux tiendra sa troisième session de 2011 du 22 au 26 août 2011.

19. À la même séance plénière, le Groupe d'experts gouvernementaux a adopté le projet de rapport d'activité de sa deuxième session de 2011 (CCW/GGE/2011-II/CRP.1), tel que modifié oralement. Le rapport est publié sous la cote CCW/GGE/2011-II/4.

## Annexe I

### Programme de travail

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Programme</i>
Lundi 28 mars 2011	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de la session; échange de vues général</li> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
Mardi 29 mars 2011	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
Mercredi 30 mars 2011	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparatifs de la quatrième Conférence d'examen</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
Jeudi 31 mars 2011	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparatifs de la quatrième Conférence d'examen</li> </ul>
Vendredi 1 <sup>er</sup> avril 2011	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armes à sous-munitions</li> <li>• Résumé des travaux; adoption du rapport d'activité; clôture de la session</li> </ul>

## Annexe II

### Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
CCW/GGE/2011-II/1	Programme de travail provisoire, soumis par le Président
CCW/GGE/2011-II/2	Projet de protocole sur les armes à sous-munitions, soumis par le Président
CCW/GGE/2011-II/3	Projet de document final de la quatrième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, soumis par le Président
CCW/GGE/2011-II/4	Rapport d'activité
CCW/GGE/2011-II/CRP.1 [Anglais seulement]	Draft Procedural Report
CCW/GGE/2011-II/INF.1 et Add.1 [Anglais/espagnol/français seulement]	Liste des participants
CCW/GGE/2011-II/MISC.1 [Anglais/espagnol/français seulement]	Liste provisoire des participants